



ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour
des organes permanents et des réunions**

**Commission d'experts pour l'application
des conventions et recommandations**

Prorogation de mandats

1. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de proroger, pour une période de trois ans, le mandat des membres suivants de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations:*

M. le Juge P.N. Bhagwati (Inde);

M^{me} Eva Letowska (Pologne);

M. Benjamin Obi Nwabueze (Nigéria);

M. Amadou Sô (Sénégal).

2. En ce qui concerne la proposition de proroger les mandats de ces quatre membres, le Directeur général souhaite informer le Conseil d'administration qu'il a demandé à la commission d'experts d'examiner notamment la question de leur durée afin de répondre à la nécessité de concilier expérience et adaptabilité aux changements. La commission a constitué une sous-commission pour examiner cette question sous ces différents aspects, et des recommandations devraient prochainement être formulées à cet égard.

Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART)¹

Renouvellements

- 3. *Le bureau du Conseil recommande au Conseil d'administration de renouveler dans leurs fonctions jusqu'au 31 décembre 2006, conformément au mandat du comité, les membres suivants du Comité conjoint d'experts sur l'application des Recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART) qui sont désignés par l'OIT:***

M^{me} Eddah W. Gachukia (Kenya);

M^{me} Maria A.T. Gallart (Argentine);

M^{me} Anne-Lise Hostmark Tarrou (Norvège);

M. le Juge L.T. Olsson (Australie);

M. Mark Thompson (Canada).

Nouvelle nomination

- 4. *En vue de pourvoir le poste laissé vacant par M^{me} Anita Ghulam-Ali (Pakistan – qui a participé aux deux dernières réunions du CEART) le bureau du Conseil recommande au Conseil d'administration de nommer la personne suivante en qualité de membre du comité conjoint jusqu'au 31 décembre 2006:***

M^{me} Lilia S. Garcia (Philippines)².

- 5. *Le bureau du Conseil recommande au Conseil d'administration de demander au Directeur général d'exprimer sa gratitude à M^{me} Ghulam-Ali pour la contribution qu'elle a apportée aux travaux de l'Organisation internationale du Travail et du comité conjoint.***

¹ Six autres membres seront nommés ou prorogés dans leurs fonctions par le Directeur général de l'UNESCO.

² On trouvera à l'annexe 1 une biographie succincte de M^{me} Garcia.

Réunion tripartite sur l'évolution de l'emploi, du temps de travail et de la formation dans les industries extractives (Genève, 7-11 octobre 2002)

Invitation d'organisations intergouvernementales

6. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Commission européenne;
 - Agence internationale de l'énergie;
 - Communauté de développement de l'Afrique australe;
 - Commission économique des Nations Unies pour l'Europe;
 - Banque mondiale.

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

7. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion:
- African Organization of Mines, Metal, Energy, Chemical and Allied Trade Unions (Organisation africaine des syndicats de travailleurs des mines, de la métallurgie, de l'énergie, des industries chimiques et assimilées);
 - International Council on Mining and Metals (Conseil international des mines et de la métallurgie);
 - Organisation internationale de l'énergie et des mines;
 - Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses;
 - World Coal Institute (Institut mondial du charbon);
 - Fédération mondiale des travailleurs de l'industrie;
 - Mining Industry Associations of Southern Africa (Associations des industries minières d'Afrique australe).
8. *Le bureau du Conseil recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations précitées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Réunion paritaire sur le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité (Genève, 21-25 octobre 2002)

Invitation d'organisations intergouvernementales

9. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Organisation arabe du travail;
 - Commission européenne;
 - Organisation de coopération et de développement économiques;
 - Organisation des Nations Unies;
 - Banque mondiale;
 - Organisation mondiale de la santé.

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

10. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion:
- Fédération syndicale européenne des services publics;
 - Conseil international des infirmières;
 - Fédération internationale du personnel des services publics;
 - Fédération internationale des femmes diplômées des universités;
 - Fédération internationale des hôpitaux;
 - Internationale des services publics;
 - Union Network International;
 - Association médicale mondiale.
11. *Le bureau du Conseil recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations précitées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Désignation de représentants du Conseil d'administration à divers organes

Conférence diplomatique de l'OMI³ sur la sûreté maritime (Londres, 4-13 décembre 2002)

12. A sa 283^e session (mars 2002), Le Conseil d'administration a décidé de désigner une délégation tripartite de haut niveau pour participer à cette conférence. Le bureau du groupe de travail tripartite de haut niveau sur les normes du travail maritime propose que la délégation se compose des personnes suivantes:

M. Jean-Marc Schindler (gouvernement, France); Président du groupe de travail tripartite de haut niveau sur les normes du travail maritime de l'OIT; Administrateur en chef des affaires maritimes, Chargé de mission au ministère des Affaires étrangères, Direction des affaires économiques et financières, Paris, France;

M. Brian Orrel (travailleur); Président du groupe des gens de mer de la Commission paritaire maritime; Secrétaire général, National Union Marine Aviation Shipping Transport (NUMAST), Londres, Royaume-Uni;

M. Dierk Lindemann (employeur); Président du groupe des armateurs de la Commission paritaire maritime; Directeur exécutif, Verband Deutscher Reeder, Hambourg, Allemagne.

13. *Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver la composition proposée pour la délégation tripartite de haut niveau.*

Genève, 14 juin 2002.

Points appelant une décision:

- paragraphe 1;
- paragraphe 3;
- paragraphe 4;
- paragraphe 5;
- paragraphe 8;
- paragraphe 11;
- paragraphe 13.

³ Organisation maritime internationale.

Annexe 1

Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART)

M^{me} Lilia S. Garcia (Philippines)

Présidente (prochainement à la retraite) de l'Université normale des Philippines; Présidente de l'Association des enseignants des universités et des collèges d'Etat; Présidente de l'Association des femmes présidents des universités et des collèges d'Etat aux Philippines; membre de la Fondation pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement aux Philippines.